

BRUXELLES PATRIMOINES



Une publication de la Région
de Bruxelles-Capitale



HORS - SÉRIE
2013

LE PATRIMOINE ÉCRIT NOTRE HISTOIRE



BRUXELLES
MODERNE ET
CONTEMPORAINE
LE XX^E SIÈCLE



Bruxelles, une capitale en mouvement ?

50 ANS D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

SVEN STERKEN

Docteur en histoire de l'architecture
LUCA School of Arts/KUL Faculté d'Architecture

« Becoming modern in Brussels became a permanent situation: an endless repetition of demolition, of building fever, of tearing down and pouring concrete. An endless repetition of urban decay here, renovation there: the city is continuously dying, but always in different places, so that it may also be continuously reembellished, renewed, restored. Brussels, in short, is a verb. »*

Rudi Laermans, 1999.

Si on la compare avec Rotterdam, Cologne ou Anvers, la capitale belge a relativement peu souffert des dégâts de la Seconde Guerre mondiale. Plutôt que de se consacrer à reconstruire l'infrastructure, les autorités ont donc pu porter leur effort sur l'adaptation de la ville à l'émergence de l'État-providence. Pour autant, Bruxelles change profondément à cette époque. La transformation du centre-ville égale en ampleur la reconstruction qui suivit le bombardement par Louis XIV, 300 ans auparavant. Tandis que les acteurs publics sont surtout motivés par le prestige de Bruxelles comme capitale nationale et internationale, le secteur privé se soucie d'abord de ses propres intérêts économiques. Deux ambitions qui se réalisent au détriment des habitants, dont la voix ne se fera entendre qu'à un stade tardif.

LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CAPITALE DE SERVICES

Après la guerre, à Bruxelles, la priorité absolue va à l'achèvement de la liaison souterraine Nord-Midi. Le projet traîne depuis près d'un demi-siècle. C'est grâce à l'aide du plan Marshall qu'il voit le bout du tunnel en 1952. Les

Banque Bruxelles Lambert,
avenue Marnix 24, Bruxelles,
arch. G. Brunschaft (SOM),
1959-1960 (M. Vanhulst, 2012
© MRBC).



Fig. 1

Centre administrative de l'État, Bruxelles. Brochure de présentation, 1989 (©MRBC)

immeubles de bureaux qui longent le tracé ferroviaire incarnent les piliers de l'État-providence: sécurité sociale, crédit à bon marché, transport et communication. Non loin de la gare du Midi se dresse par exemple la Tour des Pensions (Yvan Blomme, René Aers, Paul Ramon, Marcel Lambrichs, Jean Van Doosselaere avec Abraham Lipski, 1962-1967). Ses 150 mètres de haut en font un des complexes de bureaux les plus hauts du pays, et même le plus haut d'Europe jusqu'en 1972. À côté de la gare Centrale, on trouve le Sabena Air Terminus, dessiné par Maxime Brunfaut (1949-1952), qui réalise aussi le nouveau terminal aéroportuaire de Zaventem. Désormais, les voyageurs peuvent enregistrer leurs bagages au cœur de la ville, avant de gagner l'aéroport par un train spécial en 20 minutes à peine. Unique en Europe ! Le bâtiment Télex de Léon Stynen, avec son énigmatique façade en panneaux de béton préfabriqué, inaugure la nouvelle société de la communication. Plus loin, la Cité administrative de l'État (CAE), du Groupe Alpha, d'Hugo Van Kuyck et de Marcel Lambrichs (1958-1983), devait couronner

la modernisation de l'administration du pays. Véritable ville dans la ville, couvrant 400.000 m², la Cité possédait notamment le plus grand restaurant d'entreprise du pays (20.000 repas par jour). Elle disposait aussi de son propre accès à la liaison Nord-Midi, la gare de Bruxelles-Congrès (fig. 1). Fidèles à leur habitude, cependant, les développements politiques prennent l'architecture de vitesse: la fédéralisation de la Belgique rend la CAE superflue. Finalement, en 1983, on construit tout de même la tour de bureaux qui domine le site, mais c'est surtout pour échapper aux demandes de dédommagement des entrepreneurs. Paradoxalement, la tour en question sera la première à être rénovée à l'occasion de la réaffectation du site.

Dans les années 1950, il règne un climat politique tumultueux: guerre scolaire, question royale, grèves des charbonnages... Si le gouvernement belge s'obstine à organiser la première exposition universelle de l'après-guerre malgré ces conditions, c'est pour assurer ses ambitions européennes: Bruxelles se profile

comme le «carrefour de l'Occident». Les efforts portent leurs fruits: en 1957, le Traité de Rome fait de Bruxelles le siège de la CEE et d'Euratom, et dix ans plus tard, l'installation de l'OTAN confirme la stature internationale de la capitale. Bien que l'Expo 58 ne soit pas exploitée dans le développement urbanistique de Bruxelles, l'événement joue un rôle déterminant dans la transformation d'une ville provinciale et industrielle en centre national et international d'affaires et de services.

Dans l'après-guerre, la pensée des urbanistes s'inspire largement du principe moderniste de la séparation des fonctions. Habitat, travail, circulation et loisirs ont besoin d'espaces propres, délimités par des zones de verdure. Le Plan régional pour l'agglomération bruxelloise («Plan satellite») du Groupe Alpha (1955) s'inscrit entièrement dans cette orientation: il prévoit autour de la capitale une ceinture verte comprenant dix villes satellites¹. Bien que son impact soit modeste, l'idée de la séparation des fonctions se retrouve dans la suite de l'évolution de Bruxelles: le vieux centre



Fig. 2

Centre International Rogier, place Rogier, Saint-Josse-ten-Noode, arch. J. Cuisinier et S. Lebrun, 1958. Ancienne carte postale (coll. Belfius Banque © ARB-MRBC).



Fig. 3

Masterplan quartier Nord, Groupe Structures, 1969. Dessin de présentation dans une brochure éditée à l'occasion de l'élaboration du projet.



fig. 4

Bâtiment RVS, rue d'Arlon et rue de la Loi, Bruxelles, arch. Kraaijvanger et Ch. Van Nueten, 1958-1964, (*Technique des Travaux*, janvier-février 1963, p. 11).

BRUXELLES ET L'EXPO 58

L'exposition universelle de 1958 a marqué le passage de la parcimonie et de la sobriété de l'après-guerre à un avenir fait tout entier de confort et de consommation. La certitude collective que la science et la technique ne pourraient être que bénéfiques à l'humanité transparaisait également dans les pavillons. L'usage abondant d'acier, de béton et de verre traduisait une quête de transparence et de dynamisme. Bien que modérément apprécié de la presse spécialisée, ce style «Expo» eut néanmoins une grande influence sur les goûts en général. Après l'Expo 58, en effet, on vit se multiplier les toits plats, les grandes baies vitrées et les peintures murales abstraites.

Dans la section belge, le Pavillon de l'Urbanisme donnait des informations sur la politique publique progressiste dans ces secteurs. Dans la plus pure tradition moderniste, l'urbanisme y était présenté comme une discipline rationnelle, visant à apporter des solutions et axée sur la sécurité, l'hygiène et la beauté. La maquette de la Cité Modèle (Braem, Groupe Structures, Panis, Van Doosselaer et al.) en offrait un pittoresque aperçu: c'était une cité autonome, ordonnée de manière strictement orthogonale, d'une capacité de 5000 habitants, avec ses propres écoles, un petit centre commercial et même une église (fig. 1). Cette vision de la ville ne s'est toutefois jamais vraiment concrétisée. Il faut dire que la maquette n'était qu'une solution de secours; au départ, la cité aurait dû héberger le personnel de l'Expo, mais le projet ne démarra qu'à un moment où l'événement était déjà un lointain souvenir. Les équipements restèrent lettre morte, transformant la Cité Modèle en une cité-dortoir monofonctionnelle typique. On pouvait en revanche vivre une autre vision de la ville à l'échelle réelle dans la «Belgique Joyeuse». Ce panaché des styles constructifs belges représentait en quelque sorte une ville idéale. Répondant à l'association nostalgique entre patrimoine historique et un passé jovial et sans souci, cette vision trouva une application dans l'Îlot sacré (le quartier autour de la Grand-Place) qui, en sa qualité d'enclave touristique, fut détaché de la dynamique de modernisation dans le centre-ville.

Sans liaison claire avec le centre-ville, le site de l'Expo faisait figure d'île autonome de modernité idéalisée. Contrairement à d'autres expositions universelles à Bruxelles, dont celles de 1880 et 1897 dans l'actuel parc du Cinquantenaire, et celle de 1910 sur le plateau du Solbosch, l'Expo 58 n'a pas conduit à une urbanisation de ses environs. Le choix du site était d'ailleurs essentiellement pragmatique: il était resté non bâti après l'exposition universelle de 1935, et en 1958, il ne restait plus aucune autre option sur le territoire entièrement urbanisé de Bruxelles-Ville. Tout comme en 1935, le terrain fut remis dans son état initial. Les vestiges qui ont subsisté (l'Atomium, la Flèche du Génie civil et le pavillon américain) résument joliment les fascinations de l'époque: la science, la technique, l'Amérique.

La fonction événementielle du plateau du Heysel n'a en fait pas varié depuis l'Expo 58: tout le monde s'y rend occasionnellement pour Batibouw, le Salon de l'Auto ou l'un ou l'autre match de football. Le pragmatisme économique y a manifestement triomphé de la planification stratégique du territoire. L'Expo 58 n'a donc pas servi de levier à la poursuite de l'urbanisation de l'agglomération. Son importance réside davantage dans la légitimation que l'événement offrait à la transformation «indispensable» de Bruxelles en un grand centre de services. Trois ans à peine après l'ouverture de la jonction Nord-Midi, la ville fut à nouveau en proie à une thérapie de choc, cette fois pour accueillir une circulation automobile explosive. La Petite Ceinture fut transformée de fond en comble: un tunnel fut creusé sous chaque grand carrefour, tandis qu'un viaduc 'temporaire' (il ne fut démoli qu'en 1983) fut chargé de convoier la circulation par-dessus le canal (fig. 2). Dans le centre, on avait même prévu une miniceinture autour de l'Îlot sacré, avec des parkings souterrains aux carrefours. Le parking 58, les parkings sous le Mont des Arts, la place Saint-Jean et le centre Monnaie témoignent aujourd'hui encore de ce plan insensé qui, fort heureusement, ne s'est jamais matérialisé.



Fig. 1
Maquette de la Cité Modèle du Heysel, présentée à l'Expo 58 (©AAM).



Fig. 2
Travaux de la Petite Ceinture, boulevard du Jardin botanique, Bruxelles (© Régie des Bâtiments).

devient le pôle touristique et concentre les services, tandis que la majorité des autres fonctions urbaines se retrouvent à la périphérie.

La tertiarisation s'amorce avec la tour PS de Hugo Van Kuyck (1956-1957), sur le boulevard Botanique. Ce premier exemple de façade rideau en Belgique marque visuellement la fin du boulevard Léopold II, récemment aménagé. À l'autre extrémité de l'artère, la Basilique Nationale, consacrée peu de temps auparavant, semble tout à coup sortie d'une autre époque. Le Centre International Rogier s'élève à mi-chemin. Il est mieux connu sous le nom de tour Martini (Jacques Cuisinier, 1957) (fig. 2). Par sa diversité fonctionnelle (magasins, bureaux, théâtre, gare de bus), une implantation équilibrée et une expressivité architecturale indéniable, le Centre signale avec force la fin des boulevards centraux et la limite de la ville. Au sommet de la tour, l'étoile Mercedes entretient un dialogue aérien avec les emblèmes de l'hôtel Sheraton (Groupe Structures, 1969) et de l'Hilton (Henri Montois, 1962), témoins d'une métropole qui aime à allier mondanités et affaires.

Tandis que l'horizon bruxellois se métamorphose rapidement, les communes mènent à leur tour une politique d'aménagement pragmatique, en réponse aux initiatives des autorités ou des investisseurs privés. Sous l'impulsion de son échevin des travaux publics, Paul Van den Boeynants, par exemple, Bruxelles confie la construction de son centre administratif du boulevard Anspach au promoteur Charly De Pauw. Les projets du ministère des Travaux publics, qui songe à un gigantesque échangeur routier au nord du pentagone, où se croiseraient l'E40 et l'E19, constituent l'occasion parfaite pour remplacer le vieux quartier ouvrier par un tout nouveau centre d'affaires. Le plan directeur élaboré à cet effet (Groupe Structures, 1967) reçoit bientôt le surnom de «Plan Manhattan». Il prévoit la construction de dizaines de gratte-ciels où travailleront plus de 100.000 personnes. Aujourd'hui encore, les chiffres laissent bouche bée: 680.000 m² de bureaux, 550.000 m² de parking, 400.000 m²

de logements pour 12.000 habitants, 370.000 m² d'espaces commerciaux... Le pivot de l'opération sera le *World Trade Center*, un nœud du commerce mondial, un complexe de 8 tours de bureaux sur l'exemple des centres du même nom qu'on trouve à New York et à Tokyo (fig. 3). Après l'annulation du projet d'échangeur routier au profit d'un 'ring' entourant Bruxelles, la crise pétrolière de 1973 dégonfle les ambitions. Des administrations en profitent pour louer des bureaux au *World Trade Center*. Quant aux milliers de riverains expropriés, ils doivent attendre quatre ans avant de pouvoir emménager dans un logement de substitution, un appartement dans les blocs soigneusement alignés de la chaussée d'Anvers et de l'avenue de l'Héliport (Maxime Brunfaut, Georges Pepermans, 1974-1978). Le démembrement social du quartier est désormais complet. C'est seulement à la fin des années 1980 que le quartier Nord connaîtra un nouvel élan. Son changement de nom en *Espace Nord* ne suffit pas à faire oublier que le quartier fut victime d'une spéculation impitoyable, d'un urbanisme bureaucratique et d'une architecture stérile privilégiant les bureaux.

Faute d'une politique d'implantation précise, le secteur tertiaire se répand sur toute la ville dans les années 1960. La petite ceinture et les artères d'accès comme l'avenue Louise sont particulièrement prisées. Ces sites occupés, les entreprises se tournent vers la périphérie, où elles érigent, sur le modèle du *corporate campus* américain, de prestigieux ensembles de bureaux, au milieu de la verdure, à l'écart des encombrements et des problèmes de parking. Aux laboratoires Solvay de Neder-over-Heembeek (1965), Henri Montois aborde cet idéal dans la meilleure tradition fonctionnaliste. Une collaboration unique avec les deux architectes les plus originaux de leur génération, Renaat Braem et André Jacquemain (le siège de Glaverbel en 1967) donne naissance au prestige raffiné propre qui sied à un acteur de l'économie mondiale. D'autres grandes entreprises belges y installent leurs quartiers généraux: la cimenterie CBR (Constantin Brodzki, Marcel Lambrichs, 1967-1970) et l'assureur Royale

belge (René Stapels, 1966-1967). C'est aussi là que Brodzki érige l'immeuble de bureaux «Gulliver I» pour la société informatique Swift (1981). Il collabore ensuite avec son homologue espagnol Ricardo Bofill pour dessiner le «Gulliver II» (1986-1989). Ce dernier met la technique des éléments de façade préfabriqués et répétitifs au service d'un langage néoclassique. Car c'est bien un temple qu'on construit, un temple monumental à la gloire de l'économie libérale.

Avec le Berlaymont (Lucien De Vestel, 1967) et le Charlemagne (Jacques Cuisinier, 1967), le quartier Léopold devient une zone monofonctionnelle, consacrée aux bureaux. Aujourd'hui, le quartier illustre toutes les tendances qui ont marqué la construction de bureaux ces cinquante dernières années. Il souligne aussi à quel point le cycle de vie de ces édifices s'est raccourci. Alors que l'imposant siège de l'ex-Euratom, rue Belliard (J. Hendrickx, 1955-1960), rappelait encore l'architecture monumentale de la fin des années trente, le bâtiment RVS (entre temps transformé), à l'angle de la rue d'Arlon et de la rue de la Loi (Herman Kraaijvanger avec Charles Van Nueten, 1958-1964), arbore une façade rideau dont la sobriété est résolument moderniste (fig. 4). Dans le bâtiment Foncolin (1959), André Jacquemain parvient à maximiser l'exploitation de la surface au sol en plaçant la structure porteuse à l'extérieur. Le bâtiment, démoli à la fin des années 1990, cède la place à un nouvel édifice, signé... du même architecte. Le principe de la façade porteuse en éléments préfabriqués est aussi à la base de la réalisation architecturale marquante du quartier, le siège de l'ex-Banque Bruxelles-Lambert (1959-1962). Le cabinet américain SOM y apporte la preuve éclatante que les méthodes de construction industrielles et la dignité classique sont parfaitement conciliables (voir fig. p. 186). La volonté d'expérimentation technique et plastique des années 1960 s'exprime sans doute le mieux dans la structure en polyester de la façade du siège du parti des démocrates-chrétiens francophones, rue des Deux Églises (Paul Ramon et René Aerts, 1965). Quant à la transition au postmodernisme, elle apparaît clai-

rement dans la filiale bruxelloise de la Morgan Guaranty Trust (Atelier d'architecture de Genval, 1974).

L'intérêt croissant de l'époque pour le contexte historique et architectural se manifeste dans l'approche du Group Planning. Celui-ci intègre le Concert Noble (un bâtiment du XIX^e siècle signé Henry Beyaert) dans un nouvel ensemble de bureaux plein de références au légendaire palais Stoclet de l'avenue de Tervueren. Autre icône hypermoderne, l'immeuble de bureaux Brussimmo de Samyn & Partners (1991) fonde son rayonnement architectural sur des composantes structurelles et techniques. Enfin, en vingt ans, la passerelle pour piétons qui franchit la rue Belliard est devenue, avec le célèbre groupe sculpté de Jean-Paul Laenen, un repère familier pour de nombreux automobilistes. Souvent, les complexes de bureaux n'ont pas le temps de s'inscrire dans la mémoire collective. La démolition en 2011 de tout un pan du square Frère Orban, notamment un bâtiment d'Henri Montois (1986), rappelle que les immeubles de bureaux sont aujourd'hui devenus des biens de consommation d'une durée de vie toujours plus courte. La relation entre occupant, maître d'ouvrage et architecte disparaît au profit d'un lien purement économique entre promoteur et concepteur. La facilité d'utilisation et la maîtrise des coûts deviennent les premiers critères de conception.

L'HABITAT FUIT LA VILLE

Le secteur tertiaire imposant sa mainmise sur le centre, la qualité de vie s'y dégrade rapidement. L'exode amorcé à la fin du XIX^e siècle s'accélère. À la périphérie, on lotit à tour de bras, en particulier dans des communes vertes comme Uccle, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre. Le vieux rêve de l'habitat libéré trouve son expression la plus originale dans l'œuvre de Jacques Dupuis. Comme ses contemporains de La Cambre, il s'efforce de réconcilier l'universalisme de l'architecture moderne avec la spécificité du site, de l'endroit et de l'habitant. Ce souci se traduit par une façade fermée côté rue, une implantation réfléchie du volume

bâti sur le terrain, et un intérieur qui se déploie comme un paysage habité, libre interprétation du langage des formes moderniste. Les maisons Everaert (1953-1954) et Bedoret (1957-1958), à Uccle, en sont de bons exemples (fig. 5). La classe moyenne aussi, en pleine expansion, peut désormais trouver à se loger en périphérie grâce à la loi De Taeye (1948), qui facilite l'accès à la propriété des ménages à revenu modeste en offrant des primes et des crédits à taux réduit². Il en résulte un vague de construction dans la région bruxelloise. Le «bel-étage» connaît ses heures de gloire: une maison à deux façades, avec garage au niveau inférieur et lieux de vie aux étages. Dans certaines rues, le bel-étage domine presque exclusivement: avenue du Pérou (Bruxelles, extension Sud), rue Heideken (Ganshoren) et rue Dubois (Molenbeek-Saint-Jean). On en trouve un exemple particulier dans la maison Moureau à Laeken (fig. 6) (1951). Willy Van Der Meeren, un des architectes majeurs de son époque avec Dupuis, contourne les contraintes du budget et de l'espace par une utilisation rationnelle des surfaces, le mobilier intégré et une circulation soigneusement étudiée.

Non contente de créer un chaos urbanistique, la loi De Taeye exerce un autre effet regrettable: elle renforce la petite échelle du secteur belge du bâtiment, ce qui freine la recherche en matière de préfabrication et d'industrialisation. Les coûts de la construction restent donc relativement élevés. En guise d'alternative, les architectes formés au modernisme avancent les principes de la Charte d'Athènes, la charte des Congrès Internationaux d'Architecture Moderne (CIAM). Sur le plan de l'habitat, leur idéal est fait de blocs de logements, de conception industrielle, avec des espaces verts communs. Initialement, ces idées pénètrent la construction de logements sociaux grâce à la loi Brunfaut (1949)³. Les autorités se chargent d'aménager les voiries et les raccordements publics lors de la construction de complexes de logements sociaux. Cela permet d'occuper et de relier de grands terrains bon marché à la périphérie de la ville. Outre la Cité Modèle de Laeken, on retiendra aussi la Cité

du Peterbos (fig. 7) et le square Albert I à Anderlecht, le Homborchveld à Uccle ou le quartier des Constellations à Woluwe-St-Lambert. Les subventions publiques font rêver les bourgmestres, souvent présidents de la société de logement locale. À Evere, Willy van der Meeren construit par exemple un bloc de logements pour la société *Ieder zijn Huis*, dans le cadre d'un ambitieux plan général confié à Le Corbusier en personne⁴. Un seul bloc sera finalement réalisé par Gaston Brunfaut, auquel Van der Meeren ajoutera encore quelques logements pour personnes âgées. Définitivement inachevés, ces nouveaux quartiers n'incarnent aucunement ce qu'on appelait les «prolongements du logis», des équipements collectifs qui devaient donner naissance à des quartiers résidentiels autonomes. On en reste au stade des enclaves monofonctionnelles éloignées du centre-ville.

Sur le marché du logement privé, le «flat» fait son apparition. On en trouve des exemples évocateurs dans les flamboyants immeubles d'appartements de Jacques Cuisinier, ainsi que dans les tours Brusilia de Schaerbeek (1966-1971) (fig. 8) et le Royal Building (1962) à Forest⁵. Si Cuisinier était plus que quiconque au service des promoteurs bruxellois, il a su, dans ses meilleures années, dépasser avec panache les contraintes commerciales. À La Magnanerie (1957-1961), toujours à Forest, il réalise une petite ville dans la ville, comptant non moins de 255 logements (des studios simples aux appartements de luxe pour occupants avec personnel de maison à demeure), des magasins et même un garage avec sa pompe à essence. Plus près du centre, bon nombre de maisons bourgeoises du XIX^e situées sur les axes de pénétration cèdent la place à des résidences couvrant plusieurs parcelles. L'habitat se densifie derrière un nouveau profil de façade, horizontal. Deux illustrations: la *Brussels Residence* (René Stapels, 1956) et la résidence Vincennes (Baucher, Blondel et Filipponne, 1962-1965) de l'avenue Louise. Des architectes se spécialisent dans le genre, comme Sta Jasinski (résidence *Le Forestier* à Ixelles, Val du Roi

Fig. 5

Maison Bedoret, arch. J. Dupuis, 1957. Intérieur, (Fonds Dupuis, Archives et Bibliothèque d'Architecture ULB © Valérie Dartevelle).

**Fig. 7**

Le Peterbos, Anderlecht.
Photo aérienne (1974)
(© archive Alexandre Laurent
www.alexandre laurent.be).

**Fig. 6**

Habitation Moureau, avenue A. Bayet 11, Laeken, arch. W. Van Der Meeren, 1951 (*La Maison*, 1953, n°12, p. 381).

**Fig. 8**

Résidence Brusilia,
Schaerbeek, arch. J. Cuisinier,
1967. Vue à partir de l'avenue
L. Bertrand, (M. Vanhulst, 2012
© MRBC).

à Bruxelles extension Sud) ou Josse Franssen (Résidence des Nations à Bruxelles extension Sud, Résidence *Europa* à Schaerbeek). Nombreux sont aussi les propriétaires individuels qui se lancent dans de petites promotions sur leur terrain à bâtir. L'œuvre de Paul-Émile Vincent en compte une dizaine d'exemples. Une fois accepté majoritairement, le flat s'est aussi banalisé, en particulier dans les barres d'appartements Etrimo et Amelinckx le long du boulevard Mettwie (Molenbeek-Saint-Jean), au quartier des Pêcheries à Auderghem ou encore à Anderlecht-Neerpede.

NOUVELLES FONCTIONS EN PÉRIPHÉRIE

Avec les développements résidentiels arrivent également les équipements dédiés à l'enseignement, les loisirs, la culture et la consommation. À la fin des années 1960, la messe hebdomadaire fait encore partie intégrante de la vie familiale. Aussi dote-t-on les nouveaux quartiers d'églises souvent construites avec un important soutien financier de la communauté locale. L'église Notre-Dame de Stockel (fig. 9), à Woluwe-Saint-Pierre (René Aerts, Paul Ramon, 1957-1967), exprime parfaitement la place du catholicisme dans la société de l'époque: le gigantesque hall de verre et de béton devait former le centre à la fois spatial et spirituel du quartier. Par contraste, l'église Notre-Dame de Blankedelle d'Auderghem (Albert Debaeke, Pierre Pinsard, 1963-1970), entourée d'une enceinte, représente plutôt un îlot d'introspection. Le travail raffiné de la lumière et le souci du détail font de cette salle d'église en béton un des derniers chefs-d'œuvre de la construction d'églises monumentales dans la région bruxelloise. Quant à l'esprit postconciliaire, il souffle sur Notre-Dame du Perpétuel Secours à Watermael-Boitsfort (Marc Dessauvage, 1965-1969). Accueillant et intime, l'édifice se dresse au milieu de son environnement, fréquenté par les mouvements de jeunesse et les associations de quartier. On ne construit presque plus d'églises à par-



Fig. 9
Église Notre-Dame de Stockel, Woluwe-Saint-Pierre, arch. Aerts et Ramon, 1957-1967 (M. Vanhulst, 2012 © MRBC).



Fig. 10
Le Poséidon, avenue des Vaillants 2. Woluwe-Saint-Lambert, arch. Isgour, 1959-1961. Intérieur du bassin (A. de Ville de Goyet © MRBC).

tir des années 1970. Les seules exceptions sont l'église Sainte-Anne de Jean Cosse, à Koekelberg (1991), et l'église Saint-Roch, dans le quartier Nord (Marc Vanden Bossche, 1994).

La semaine de cinq jours développe les loisirs. Les cinémas *Mirano* et *Margnan*, le boudodrome *Crosby* du boulevard de l'Impératrice occupent une place éminente dans les sorties vespérales. De même, la nouvelle infrastructure sportive publique s'adresse en priorité aux familles. C'est ainsi que naissent les grandes piscines telles que Poséidon (fig. 10) de Woluwe-Saint-Lambert (Isia Isgour, 1959-1961) ou Longchamp d'Uccle (Charles De Meutter, Jean Koning, 1965-1967). La technique des traverses en bois lamellé-collé et des toits-coques en béton à double courbure (paraboloïde hyperbolique) donne l'impression de nager à ciel ouvert. Dans le deuxième cas, les architectes font appel au célèbre ingénieur français René Sar-

ger, grand spécialiste de ces procédés. Avec l'augmentation de la population et une démocratisation rapide de l'enseignement, l'infrastructure scolaire en place montre bientôt ses limites. La préfabrication et la standardisation font ainsi leur apparition. Un exemple typique: l'Institut des Arts et Métiers de la Ville de Bruxelles. Cette construction prête à l'emploi du type français Chaville se compose d'une structure en acier léger entourée de façades rideaux en aluminium et verre émaillé. Cinq mois ont suffi pour réaliser l'assemblage. À Woluwe-Saint-Pierre, le collège Saint-Joseph illustre bien l'explosion du nombre d'élèves. Ils sont une vingtaine en 1956; deux ans plus tard, leur nombre grimpe à 783. Le bâtiment à peine construit (René Aerts et Paul Ramon, 1958) doit être fortement agrandi dès 1963. Les riverains connaissent bien la «tour» de six étages du collège (fig. 11). Si construire coûte cher, les écoles sont aussi gênées par le manque de place. Par exemple,



Fig. 11

Collège Saint-Joseph, boulevard de la Woluwe 18-20, Woluwe-Saint-Pierre, arch. Aerts & Ramon, 1958. Tour avec les classes (M. Vanhulst, 2012 © MRBC).

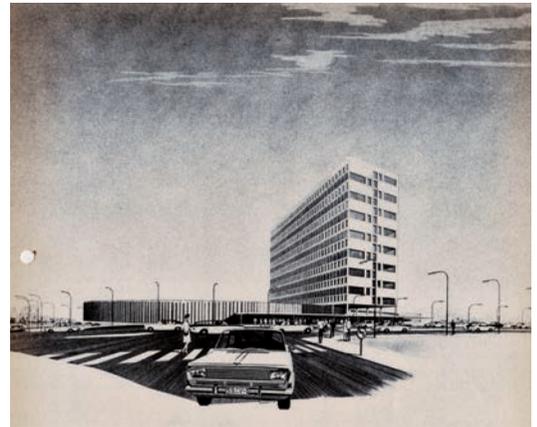


Fig. 12

Siège et quartier général du groupe GB, avenue des Olympiades 12, Evere, Groupe Structures (collection Sven Sterken © groupe Structures).

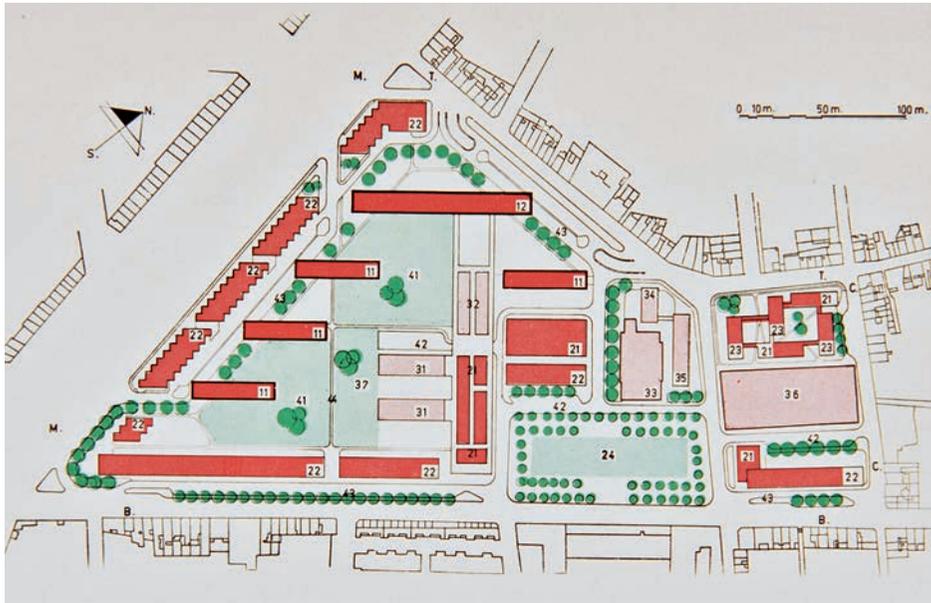
à l'école Peter Pan, dans la commune densément peuplée de Saint-Gilles, Léon Stynen et Paul De Meyer ménagent de grands balcons intérieurs en guise d'espaces de jeu supplémentaires. Enfin, l'expansion de l'enseignement supérieur, alimentée par la scission des facultés francophones et néerlandophones, déclenche de grandes campagnes de construction aux abords de la ville. Un nouveau campus voit le jour pour l'ULB sur les anciens terrains du Solbosch, qui abritèrent l'Exposition universelle de 1910. On y trouve la panoplie des méthodes de construction de l'époque: béton préfabriqué de l'imposant Institut de Physique (Pierre Guilissen, 1959-1965), toit-coque du grand auditoire (Marcel Van Goethem, 1956), structure en acier de l'Institut d'Éducation Physique (Robert Puttemans, 1962). Le Centre de calcul (CERAU, 1969-1970) incarne quant à lui la tendance aux façades plus plastiques de la fin des années 1960. De son côté, la VUB s'installe dans la partie nord du vieux terrain d'exercice militaire à Etterbeek. Les éléments principaux sont le rectorat de Renaat Braem (1971-1976) et la maison d'étudiants (actuellement menacée de démolition) de Willy Van Der Meeren (1971-73).

L'augmentation du nombre d'étudiants est un symptôme de la nouvelle prospérité belge, à l'instar de l'accroissement du pouvoir d'achat. Le concept des galeries commerçantes couvertes, né au siècle précédent, trouve un deuxième souffle: il permet en effet d'échapper à un trafic automobile toujours plus intense. La galerie Ravenstein (Paul et Alexis Dumont, 1954-1958), la galerie Louise (Émile Goffay, 1951) et la galerie attenante de la Porte Louise (Jacques Cuisinier, 1963) en sont les meilleures illustrations. On sait moins qu'à la construction de cette dernière, un cloître voisin, avec son jardin, fut remplacé par un bâtiment neuf, doté d'une cour intérieure carrelée sur le toit de la galerie. Mais un autre phénomène ne tarde pas à s'imposer, une vraie révolution pour les familles: le supermarché. Importée d'Amérique, l'idée du «self-service» trouve sa première incarnation au Delhaize de la place Flagey (1957). Elle va progressivement prendre la place des petits commerces. La voiture se généralisant, le supermarché devient hypermarché et s'installe sur les artères de pénétration. Il offre un assortiment complet de produits et services. Cette symbiose de la grande distribution et de la mobilité se concrétise avec éclat dans le GB

(fig. 12) de l'avenue Léopold III à Evere (Groupe Structures, 1973). Le disque plat possède un parking souterrain public, tandis que son toit sert de parvis au siège tout proche de l'ex-groupe GB. Dans le secteur extrêmement concurrentiel qu'est la grande distribution, une image reconnaissable est primordiale. C'est la raison pour laquelle un même architecte, Albert Nottebaert, réalise successivement les magasins gastronomiques Rob, dont le plus connu est celui du boulevard de la Woluwe. Ses façades originales en panneaux de béton moulé donnent un bel écrin à la culture de la qualité alimentaire. Enfin, la construction du Woluwe Shopping Center (1968) inaugure l'ère de la consommation de masse à Bruxelles. Les répercussions sur les petits détaillants de la ville ne se feront pas attendre.

ASSAINISSEMENT DU CENTRE URBAIN

La loi de lutte contre les taudis (1953) aide les autorités locales à remplacer les quartiers insalubres par des logements sociaux. À Bruxelles, la Ville lance dans les années 1950 une vaste action d'élimination des taudis⁶.

**Fig. 13**

Concours d'idées pour la place du Jeu de Balle, projet sélectionné, arch. R. Courtois, 1972, organisé par Tekhné (*Habiter*, 1962, p. 57).

L'initiative vise surtout les situations de misère sociale et hygiénique des Marolles et des quartiers situés à l'ouest des boulevards centraux. Son fil conducteur est le «Plan directeur pour le Pentagone» du bureau Tekhné (1955-1962), qui entend améliorer l'accessibilité, la qualité de vie et la densité de l'habitat dans le centre. Le plan prévoit un système de sept «voies de pénétration» donnant accès à un ring intérieur autour du centre historique, avec des parkings aux carrefours. Si le plan tente de préserver l'Îlot Sacré, il considère comme insalubres les trois quarts du reste du centre-ville. Le tissu historique est donc systématiquement remplacé par des barres de logements collectifs, strictement alignées, comme on en trouve rue Haute (Charles Van Nueten, 1954-1963), rue des Potiers (Groupe Structures, 1959-1962), au Rempart des Moines (Groupe Structures, 1961-1964) et rue de la Querelle (Baudon, De Brigode, Balérieux, Vandendaele, 1963-1975). Le consensus des décideurs et des architectes ressort clairement du concours d'idées organisé par la Ville de Bruxelles pour réhabiliter le quartier de la place du Jeu de Balle (1962)⁷ (fig. 13).

Disciples modèles des CIAM, tous les candidats remplacent le tissu existant par des blocs isolés, construits en hauteur. Difficilement intégrables dans le tissu urbain environnant, ces immeubles, on le sait aujourd'hui, posent aussi de gros problèmes de qualité technique. En effet, pour faire face à la hausse des salaires et du coût des matériaux, les autorités se servent du logement social comme laboratoire pour expérimenter la préfabrication et l'industrialisation. La productivité prend le pas sur la qualité de l'architecture, de la construction et de l'urbanisme. L'évolution de l'habitat vers le produit industriel de grande série culmine dans le «bloc carton» de Gaston Brunfaut à Molenbeek Saint-Jean (1964-1967): les cloisons en plâtre entre les appartements sont si minces que les occupants ont l'impression de vivre ensemble⁸.

Bien qu'ils croient sincèrement à la redistribution démocratique de la prospérité, les décideurs et concepteurs de l'époque aggravent la désintégration sociale et économique du centre-ville. En 1900, Bruxelles-Ville comptait encore 155.000 habitants. Ils ne sont plus que 84.000 en 1947 et

54.000 en 1970. De 1960 à 1974, 15.000 emplois disparaissent dans le centre. Ce recul démographique va de pair avec une baisse sensible du revenu moyen, donc de l'impôt des personnes et des recettes communales. Des chancres apparaissent sous l'effet de la spéculation, de la concurrence avec les centres commerciaux et de l'abandon des espaces publics. La dégénérescence du centre-ville est accentuée par une politique partielle en faveur de l'automobile, le laissez-faire des administrations locales et l'absence d'un cadre législatif solide. La littérature donne même un nom au phénomène: «bruxellisation». Le terme désigne une «modernisation de la structure urbaine sans vision d'ensemble, sans souci des bâtiments existants, sans prise en compte des riverains ni des expropriés, et sans recherche de qualité architecturale»⁹.

LA VILLE AUX CENT COMITÉS D'ACTION

Étonnamment, il faut attendre la fin des années 1960 pour voir une réaction à cette évolution. Sur fond de mai 68, les gens prennent conscience qu'ils ont leur

mot à dire dans l'organisation du cadre de vie. La ville devient un symbole de la lutte politique. Alimenté par des penseurs marxistes comme Henri Lefebvre (*Le Droit à la ville*, 1968) et Manuel Castells (*Luttés urbaines*, 1972), le mouvement contestataire plaide pour plus de logements en ville, moins de voitures et une participation du citoyen à la planification centrale. Des dizaines de comités d'action se lancent dans la bataille. Le plus connu est l'ARAU (Atelier de Recherche et d'Action Urbaines). L'ARAU gagne de l'influence grâce à des actions soigneusement mises en scène et à une stratégie de contre-projets: des alternatives aux développements contestés, mises au point en liaison étroite avec l'école d'architecture de La Cambre¹⁰. Avec le slogan «La ville est l'œuvre collective de tous les habitants: tous ont le droit de décider de leur cadre de vie» (Charte urbaine, 1970), le groupe s'oppose activement aux plans de démolition de trois îlots de maisons dans le quartier populaire des Marolles, en vue de l'extension du Palais de Justice. Les actions qui suivent recueillent une couverture médiatique telle que les pouvoirs publics finissent par renoncer aux expropriations. L'épisode passe à la postérité sous le nom de «Bataille de la Marolle». En 1971, cependant, les difficultés de mise en œuvre du *Projet pilote pour la Marolle* sont source de désenchantement: simples en apparence, les principes «organiques» de participation, de réduction d'échelle et d'implication se révèlent gros consommateurs d'investissement humain et matériel¹¹. Simultanément, le spectre de la gentrification fait sa première apparition: des quartiers populaires rénovés sont colonisés par les hauts revenus.

Le mouvement participatif bénéficie aussi de soutiens politiques. En 1971, la fédéralisation de la Belgique donne naissance au Conseil de l'Agglomération bruxelloise. Celle-ci réunit les 19 communes. L'assemblée se compose d'élus locaux — un changement culturel fondamental: jusque-là, les grands projets de la capitale étaient imposés par des ministres nationaux sans guère de liens (électoraux ou autres) avec la capitale. La création d'un organe politique à fort ancrage local donne un



Fig. 14

Journées d'étude de l'Ordre des architectes au Sablon en 1970, (PUTTEMANS, R., *L'Architecture moderne en Belgique*, Bruxelles, Vokaer, 1975, p. 246).



Fig. 15

Cité de l'Amitié, Carré des Herbes sauvages, Woluwe-Saint-Pierre, bureau AUSIA, 1969-1974 (M. Vanhulst, 2012 © MRBC).

nouveau poids aux revendications des habitants. L'évolution du Plan régional pour Bruxelles souligne clairement ce changement de cap. L'assainissement «dur» du tissu urbain sur le long terme, typique des PPA des années 1960, fait place à une approche à base d'ajustements, de petites interventions sur l'existant, dont on attend des effets à court terme, et auxquelles on ne peut déroger que moyennant une procédure préalable. Une première proposition du Groupe Alpha (1965-1970), encore pénétrée de la volonté planificatrice du modernisme, est rejetée sous la pression de dizaines de comités d'action. Ensuite, le Conseil de l'Agglomération fait établir un plan échantillon pour répertorier les attentes des communes, des promoteurs et des groupes d'action. Après une longue enquête publique (1976-1979), le Plan régional est finalement adopté en 1979. Le plan enterre définitivement l'esprit de l'Expo 58: il cherche prioritairement à protéger l'existant, tentant d'endiguer la prolifération des bureaux et des infrastructures automobiles. Un

simple coup d'œil à la légende (avec ses 64 catégories d'affectation des sols) révèle cependant la faiblesse du document: plutôt que de traduire une vision, le plan entend surtout apporter la sécurité juridique aux propriétaires et aux investisseurs. Ce qui est révolutionnaire, en revanche, c'est que les grands projets devront désormais s'accompagner d'une enquête publique et recueillir l'avis d'une commission de concertation regroupant divers acteurs de la société.

Le mouvement de contestation de mai 68 ne met pas seulement les décideurs, mais aussi les architectes et les urbanistes devant leurs responsabilités sociales et politiques. On leur reproche de servir exclusivement les intérêts de l'élite, autrement dit d'être des instruments de pouvoir et d'oppression. La remise en question de l'autorité de l'architecte vient également de l'extérieur. L'architecte italien Giancarlo di Carlo, par exemple, très influent chez nous, appelle ses confrères à délaisser les projets de l'élite pour choisir le camp des «sans pouvoir». Le doute

et le pessimisme quant au statut de l'architecte et de son métier apparaissent aussi dans l'ouvrage de Geert Bekaerts, *La Construction en Belgique* (1970)³². Ce premier inventaire de l'architecture d'après-guerre en Belgique sonne comme un requiem pour le mouvement moderniste dans notre pays. Le périodique *La Maison* cesse de paraître en 1968. La SBUAM (Société belge des urbanistes et architectes modernistes) met fin à ses travaux trois ans plus tard. La crise de l'architecture belge est consommée. Les journées d'étude du Conseil national de l'Ordre des Architectes, en 1971, reflètent bien la confusion et l'incertitude qui règnent : à l'instigation de Lucien Kroll, des *workshops* intitulés *Société en conflit* sont organisés au Sablon sous un chapiteau (fig. 14). Philosophes, anthropologues, sociologues, habitants y débattent comme s'il fallait remettre les architectes en contact avec la réalité quotidienne. Kroll lui-même croit que l'architecte est là pour servir. Il place ce rôle au centre de son travail. En 1965 par exemple, il réalise à Auderghem un ensemble de quinze logements en laissant délibérément l'architecture à l'arrière-plan : le langage des formes et l'utilisation des matériaux gardent une grande sobriété, tandis que l'ouvrage s'inscrit parfaitement dans les dimensions des villas environnantes. À la Mémé, le complexe de logements que Kroll conçoit par la suite pour les étudiants en médecine du nouveau campus de l'UCL à Woluwe-Saint-Lambert, la « participation » débouche sur un ensemble très hétérogène en termes de formes et de fonctions, avec des appartements, des chambres, des logements collectifs, un bureau de poste, une cantine et une crèche. D'apparence volontairement inachevée, le bâtiment fait de Kroll une figure de proue internationale du mouvement participatif. Rares sont les autres architectes belges renommés à l'étranger. Une exception cependant : le groupe AUSIA (dont le seul nom est déjà tout un programme : Architectes, Urbanistes, Sociologues, Ingénieurs Associés). Aux *Venelles* (1975-1977) et à la Cité de l'Amitié (1973-1978) (fig. 15), deux ensembles réalisés à Woluwe-Saint-Pierre, les membres du groupe cultivent une diversité formelle et typologique fondée sur une volonté de diversité sociale et de qualité urbanistique. La Cité de l'Amitié, en par-

ticulier, est conçue pour permettre aux moins-valides de vivre en autonomie. Sans slogans tapageurs, une vraie démocratisation de l'architecture se fait jour.

QUE FAIRE DE L'EXISTANT ?

Durant les années 1960, on réalise aussi que le milieu bâti revêt une grande importance sociale et culturelle en tant que mémoire collective et facteur d'identité. La démolition frénétique entraîne un sentiment d'amnésie et d'aliénation. Aussi l'adaptation prudente du patrimoine aux besoins d'aujourd'hui est-elle à la base de la Charte de Venise (1964), le manifeste de la protection des monuments. Parallèlement à ces principes théoriques, le contexte économique (crise pétrolière) et l'émergence de la conscience écologique dans les années 1970 vont aussi dans le sens de la préservation de l'existant³³. Les premiers exemples bruxellois en sont la rénovation du quartier du Béguinage, la transformation des Halles Saint-Géry en lieu d'exposition, ou encore la conversion de la place du Jeu de Balle en complexe de logements et de commerces. Au Conseil de l'Agglomération, la Commission française de la Culture lance une campagne dont le slogan proclame « Ne jetez plus, réutilisez ! Il y a 1001 manières d'utiliser nos bâtiments anciens » (fig. 16). Les serres du Botanique par exemple deviennent un centre culturel (Atelier 20, 1975), les halles de Schaerbeek une salle de concert (Cooparch, 1973-1990), les magasins Waucquez de Horta le musée de la Bande dessinée (Pierre Van Assche, 1984-1989). En 1975, l'année européenne du patrimoine architectural adopte le leitmotiv « Un avenir pour notre passé ». La publication de *Urgentie-inventaris van het bouwkundig erfgoed* (Sint-Lukasarchief, 1979) ou les expositions *Bruxelles, construire et reconstruire, architecture et aménagement urbain 1780-1980* (1982), sont autant de contributions importantes à la notoriété publique du patrimoine de la capitale. À cette époque, il y a longtemps que les Grandes halles centrales de Suys ont été démolies pour construire le parking 58, que la Maison du Peuple de Horta a fait place à un immeuble de bureaux.

Mais dans le cadre du projet pilote des Marolles, on parvient à sauver un ensemble disparate de 26 maisons rue aux Laines. Une étude a en effet établi leur valeur historico-architecturale ainsi que la possibilité de les adapter aux exigences de l'habitat moderne³⁴.

Le regain d'intérêt pour l'héritage de pierre a aussi son revers : prises de remords après l'échec de la modernisation dans le Bruxelles d'après-guerre, les autorités imposent presque systématiquement aux promoteurs de conserver les vieilles façades. On trouve dans la capitale des dizaines d'exemples de ce façadisme : l'hôtel Continental de la place de Brouckère (Marcel Lambrechts, 1962), le Park Atrium derrière la gare Centrale (Stapels & Michaux, 1994)... La méfiance vis-à-vis de l'architecture contemporaine trouve son point culminant dans l'extension du musée des Beaux-Arts au Mont des Arts (Olivier Bastin avec Leo Beeck, 1973-1984)³⁵. L'idée de démolir de vieux édifices aux façades classiques à l'angle de la place Royale et du Mont des Arts pour construire une entrée sculpturale en béton apparent suscite une telle levée de boucliers que Bastin doit se résoudre à installer tout son musée sous terre. Ironiquement, les bâtiments ainsi sauvés seront détruits peu après, trop vétustes, et aujourd'hui, plus personne ne se formalise de l'ostentatoire cube en verre du Mont des Arts (A2RC, 2009), qui forme la nouvelle entrée du centre de congrès souterrain.

En réaction à la prétendue faillite de l'avant-garde moderniste, des architectes reviennent délibérément au passé et à la tradition. Le mouvement prend le nom de « postmodernisme » après la publication de *The Language of Postmodern architecture* (1977), par Charles Jencks. Le langage architectural postmoderniste s'articule sur des éléments archétypiques comme le pilier, l'arc, le pignon, la galerie, la rue et la place. Il fait une large place au contexte historique et ambiant. À Bruxelles, Maurice Culot est un important représentant de l'architecture postmoderniste. Son interprétation présente un côté très idéologique. Dans la *Déclaration de Bruxelles*

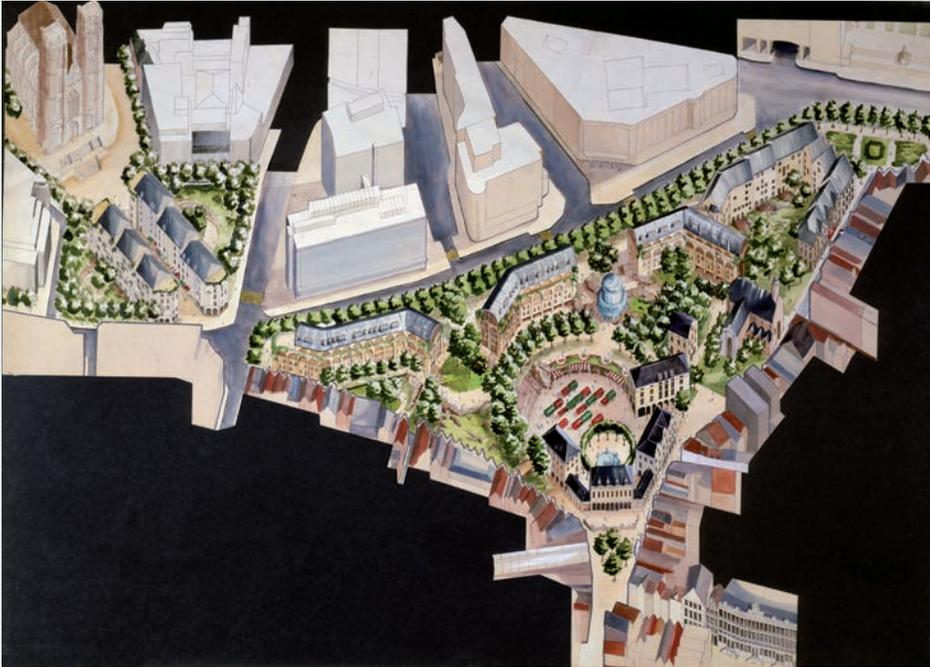
LA SAGA DU CARREFOUR DE L'EUROPE

Le carrefour de l'Europe est cette parcelle triangulaire face à la gare Centrale, restée non bâtie après l'achèvement de la jonction Nord-Midi en attendant la réalisation d'un projet d'échangeur routier. C'est devenu un lieu symbolique dans l'histoire urbanistique bruxelloise en raison des nombreuses, mais vaines tentatives faites pour conférer à l'endroit un rôle en rapport avec son appellation. Pratiquement tous les paradigmes architecturaux y ont été passés en revue ces cinquante dernières années.¹ Après l'abandon de l'idée d'un échangeur routier, la Ville donna le terrain en concession à un consortium autour de Charly De Pauw. Les 25 premières années, il paierait une redevance emphytéotique symbolique, ce qui devait lui permettre de réunir les capitaux nécessaires pour y construire des logements en 1984. Le PPA correspondant suscita quelque émoi, car il ne prévoyait qu'un grand parking avec une «esplanade». En 1970, sous la pression de l'opinion publique, la Ville de Bruxelles organisa un concours d'idées en vue d'une affectation plus mixte, après quoi elle chargea le Groupe Planning de faire une synthèse des meilleures propositions. En réaction, l'ARAU publia son «alternative esthétique» (1976), entièrement selon le paradigme préindustriel qui était entre-temps devenu le style maison du mouvement. (fig. 1) Aucune de ces actions n'eut la moindre suite. Devant l'imminence de l'échéance du bail de 25 ans, le carrefour de l'Europe fit à nouveau l'objet d'un concours en 1983, avec cette fois un accent sur la fonction résidentielle. Le lauréat, Georges Baines, proposait un îlot fermé, mixte et traversable dans la plus pure tradition haussmannienne, tandis que dans son projet, Jo Crepain s'évertuait à relier les grandes constructions bordant la jonction Nord-Midi avec les chapelets de constructions plus modestes entourant la Grand-Place. La proposition la plus étonnante fut celle du collectif «Hoogpoort»; s'inspirant clairement des idées de Rem Koolhaas, Stephane Beel, Xaveer De Geyter, Willem-Jan Neutelings et Arjen Karsenberg proposèrent de conserver la vacuité du site en tant que «qualité métropolitaine» et de compenser la perte de surface rentable par la construction d'une tour. Cette proposition était une pure provocation, car elle réunissait pour ainsi dire tous les traumatismes et tabous bruxellois de l'époque (fig. 2). Bien qu'il y ait eu cette fois bel et bien matière à réfléchir, ce concours n'eut pas davantage d'impact sur l'affectation du site. Ce qui fut finalement construit constituait non seulement une parodie de la proposition de 1976 de l'ARAU, mais bafouait aussi purement et simplement le PPA. Parce qu'en termes juridiques, des «chambres d'hôtel» pouvaient être assimilées à des «logements», le «renforcement de la fonction résidentielle» prescrit déboucha sur la construction de quatre hôtels internationaux dont les pignons

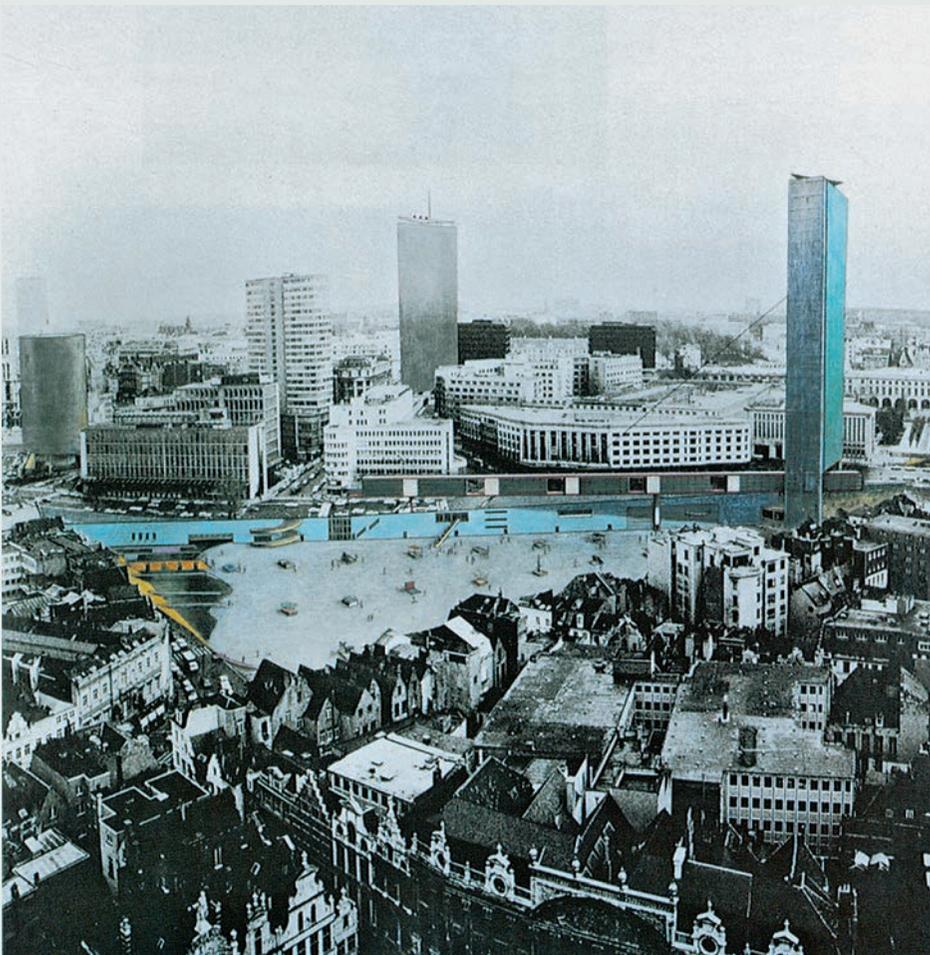
à redents néo-Renaissance tentaient tant bien que mal d'évoquer ceux, plus anciens, qui bordaient la parcelle. Le parking souterrain (de 8 niveaux!) fut surmonté d'un «square» avec, en son milieu -combe de l'ironie- une statue de Don Quichotte. À l'issue d'un nouveau concours, cette fois pour l'aménagement de l'espace public sur et autour du carrefour de l'Europe, l'administration communale opta en 1997 pour un projet de l'architecte français Alain Sarfati. Ce dernier voulait réaliser, par de doubles alignements d'arbres entre la Bibliothèque royale et la Banque nationale, des espèces de ramblas méditerranéennes, tandis qu'un anneau d'or en suspension était censé donner plus de stature à l'espace ouvert devant la gare. Il fallut attendre dix ans avant le début des travaux, et le projet ne fut finalement réalisé que dans une version considérablement édulcorée. L'intervention actuelle est toutefois plus que simplement décorative, puisqu'elle interdit toute circulation automobile devant l'entrée principale de la gare. Le touriste fraîchement débarqué ne risque donc plus sa vie lors de son premier contact avec la capitale de l'Europe.

NOTES

1. Il existe déjà bon nombre de publications sur le carrefour de l'Europe. Par ordre chronologique: *Environnement* 11/1970; VLAEMINCK, S., «Het Europakruispunt te Brussel. Een eindeloze 'place de misère'», *A+*, 42, 10/1977, p. 13-20; VERPOEST, L., «Tussen Noordstation en Zuidstation, tussen bovenstad en benedenstad: de architectuur van een kruispunt», *Monumenten & Landschappen*, 1989-2, p. 4-28; LOEKX, A., «20 jaar ontwerpen voor het Europakruispunt te Brussel. Overzicht en kritiek», *Monumenten & Landschappen*, 1989-2, p. 29-49. Mais aussi *A+*, n°127 (1994); *Bruxelles vu par ses habitants*, p. 61-67; DE MEULDER, B., «The Carrefour de l'Europe. Recent Architectural Designs in the Rear View Mirror», *Vacant City*, p. 84-100; SCHOONBRODT, R., «Le Carrefour de l'Europe», *Vouloir et dire la ville*, p. 233-253.

**Fig. 1**

Carrefour de l'Europe,
"alternative esthétique", ARAU,
1976 (© AAM).

**Fig. 2**

Projet de concours pour le
Carrefour de l'Europe, arch.
Stéphane Beel, Xaveer De
Geyter, Willem Jan Neutelings
1983 (© Team Hoogpoort).



Fig. 16

Poster « Ne jetez plus, réutilisez! ». Campagne de sensibilisation menée par la Commission française de la Culture de l'Agglomération de Bruxelles, 1983 (© AAM).

(1978), par exemple, Culot et ses partisans tiennent la Charte d'Athènes (et par extension tout l'urbanisme moderniste) pour coresponsable des inégalités sociales de l'impérialisme capitaliste. Les auteurs plaident en faveur d'une revalorisation de la ville préindustrielle, métaphore des valeurs disparues: tradition, artisanat, harmonie sociale et identité collective. Culot ouvre la voie à une influente alliance entre l'ARAU, les Archives d'Architecture Moderne (AAM), la Fondation pour l'Architecture et La Cambre, qui diffuse la pensée postmoderniste à Bruxelles par des actions, des études et des expositions, sans oublier l'enseignement. Dans leur ambition commune, la «reconstruction de la ville européenne», ces acteurs subissent l'influence des théoriciens français de l'architecture, Philippe Panerai et Jean Castex. Dans *Formes urbaines: De l'îlot à la barre* (1977), ceux-ci attribuent la faillite de l'urbanisme moderniste au refus de prendre en compte les caractéristiques typologiques et morphologiques de la ville traditionnelle. Ils appellent de leurs vœux un retour de l'*art urbain*: créer la ville à partir des parcelles, des rues, des blocs de maisons, des façades, des galeries et des lignes de vue. Ces idées trouvent une concrétisation dans le concours international que les AAM organisent en 1989 avec AG, assureur et promoteur immobilier, en vue de la reconstruction de la rue de Laeken (fig. 17). Pour illustrer l'actualité des principes urbanistiques traditionnels, le promoteur AG démolit sa tour de la rue de Laeken et la remplace par un ensemble plus «respectable». L'avantage est double: une image positive pour l'entreprise et deux fois plus de mètres carrés de bureaux qu'auparavant¹⁶.

L'idée de «reconstruire la ville européenne» semble avant tout vouloir remédier aux erreurs imputées à l'urbanisme moderniste. Cette intention louable devient cependant un instrument acceptable entre les mains de l'establishment bruxellois, qui cherche à imposer ses revendications territoriales dans la capitale. Si le postmodernisme critique débouche encore, dans la rénovation du théâtre de la Monnaie (A2RC,



Fig. 17

Bâtiment d'angle, rue de Laeken et rue du Pont Neuf, Bruxelles, arch. Tagliaventi & Associati. Bâtiment réalisé dans le cadre du concours *Reconstruction de la Ville Européenne*, 1990-1995 (M. Vanhulst, 2012 © MRBC).

1985), sur une audacieuse confrontation avec un monument chargé d'histoire, il implose en un éclectisme formaliste, fastueux à l'excès, dans le siège de la Kredietbank, avenue du Port (Atelier d'art urbain avec Michel Jaspers, 1992). L'atrium de l'hôtel Radisson SAS (Atelier d'art urbain, 1988-1990) entretient un dialogue entre références au palais Stoclet et à l'Art Déco et les vestiges des remparts bruxellois du XIII^e siècle. Cette cacophonie architecturale trouve un triste point d'orgue dans le bâtiment Marquis, voisin de la cathédrale des Saints-Michel-et-Gudule (Atelier d'architecture de Genval, 1985-1989). Bricolage de contreforts et d'arcs gothiques, l'ouvrage montre comment l'essence du postmodernisme, à savoir la redécouverte de la ville en tant qu'expression spatiale de processus sociaux et historiques, peut dégénérer en un formalisme dépourvu de sens. Pourtant, avec les bâtiments jumeaux de la *Stephanie Area* (1983-1989) (fig. 18), le même bureau d'architectes avait prouvé qu'il était capable de donner une réponse moderne à un environnement doté d'une forte identité historique.

UN CADRE DE PLANIFICATION RÉGIONALE PROPRE

La création de la Région de Bruxelles-Capitale en 1989 revêt une grande importance dans l'évolution qui nous occupe: les régions prennent en main leur propre développement territorial. L'élaboration d'un cadre de planification propre est une étape majeure. On définit deux types de plans: les plans de développement et les plans d'affectation, à la fois au niveau régional et au niveau communal¹⁷. Si les premiers sont de nature politique et stratégique, les deuxièmes régissent dans les faits la destination des zones spécifiques du territoire. Le Plan régional de développement (PRD) de 1995, qui tente d'inverser les tendances négatives en termes de logement, de qualité de vie et de mobilité, est actualisé dès 2002. Il définit quatorze «zones-leviers», des sites stratégiques pour lesquels on met au point un 'schéma directeur' chargé de concilier au mieux les intentions et les attentes des acteurs publics et privés concernés¹⁸. Mais la multiplicité des acteurs



Fig. 18

Stephanie Area, place
Stéphanie, Bruxelles, Atelier
d'Architecture de Genval,
1983-1989. Bâtiments d'angle
(© AAM).

et des niveaux de décision dans le contexte bruxellois ne facilite pas, c'est peu dire, la rédaction de ce document de vision. Il faut donc attendre 2006 pour assister à la signature d'un protocole acceptable pour le schéma directeur du quartier européen. Il arrive aussi que différentes instances se fassent de l'ombre: l'administration fédérale vend à un promoteur privé tout le site de l'ex-Cité administrative de l'État, juste au moment où le gouvernement bruxellois finalisait un plan directeur pour mieux diversifier et intégrer le complexe. S'en suit une partie de bras de fer entre la Région, la ville et l'investisseur. Les bâtiments resteront inoccupés durant plusieurs années⁹⁹. Le plan de développement en est à sa troisième révision. Cette fois, signe des temps, c'est à la durabilité que va la priorité. L'administration dispose aussi d'un ambitieux Plan pour le développement international de Bruxelles, qui doit renforcer le rayonnement économique et culturel de la capitale. Pour donner des bases solides à ce plan, la Région a créé l'Agence de Développement Ter-

ritorial (2008), un centre d'étude multidisciplinaire chargé d'identifier les tendances et les mouvements de la dynamique urbaine¹⁰⁰.

Cela dit, un nouveau cadre de planification ne débouche pas automatiquement sur une nouvelle culture de la planification. Anecdote aussi connue que significative, le «syndrome du balcon» caractérise le début des années 1990: toutes les tours visibles depuis le balcon de l'Hôtel de Ville devront être étêtées. Cette croisade populiste se trompe de cible: le problème des tours bruxelloises se situe moins dans leur hauteur que dans leur caractère monofonctionnel. Paradoxalement, c'est la tour Martini, pourtant le plus urbain des complexes de bureaux par la mixité des fonctions, qui en est la première victime. Le scénario de la Maison du Peuple de Victor Horta se répète: spéculation agressive, délabrement programmé, polémique... Les actions de conservation interviennent trop tard: on démolit et on remplace par un immeuble de bureaux monofonctionnel (arch. Philippe

Samyn, Jaspers & Eysers, 2001-2005). Après de longs palabres, la hauteur est limitée à 109 mètres au lieu des 154 mètres prévus initialement, mais la surface de bureaux autorisée reste intacte. C'est primordial pour le promoteur, et aussi pour la commune de Saint-Josse: plus la surface de bureaux est grande, plus la tour rapporte de taxes.

Souvent, la vision régionale doit aussi affronter l'autonomie et l'agenda individuel des 19 «baronnies» bruxelloises. Le réaménagement de la place Flagey l'illustre bien. En 2003, la Région lance un appel d'offres international. Une des propositions parvient à concilier intelligemment les différentes dimensions de ce nœud urbain complexe (eau, patrimoine, culture et mobilité) (Latz & Partner, D+A International, 2003). Mais l'administration communale d'Ixelles refuse de délivrer le permis d'urbanisme, parce qu'il ne sera plus possible de se garer sur la place. Blocages, concertation intensive, compromis... C'est seulement en 2008 que la nou-

velle place est inaugurée (fig. 19). Le succès actuel de la place Flagey prouve qu'un concours basé sur un programme bien étudié et sur une ambition claire peut ouvrir à l'espace public des perspectives insoupçonnées. On peut citer deux autres exemples de «missions impossibles»: la place Rogier et le rond-point Schuman. Dans les deux cas, Xaveer de Geyter a réussi à donner une identité visuelle et spatiale claire à ces nœuds de circulation critiques. À cause de la fragmentation de la politique de l'urbanisme à Bruxelles, le rond-point Schuman ne fait pas partie du projet «Loi», qui a pour but de renforcer la fonction bureau dans le quartier tout en rompant avec son caractère monofonctionnel. Il faut pour cela doubler les superficies existantes. En d'autres termes: construire plus grand et plus haut. Le lauréat du concours international de 2008, l'architecte français Christian de Portzamparc, propose de réaliser cette augmentation d'échelle en définissant un nouvel alignement reculé, pour faire naître à terme un profil de rue plus large. Le scénario, qui s'inscrit dans le cycle ininterrompu de démolition et construction que connaît le quartier, nécessite cependant une direction forte et une détermination durable, des qualités dont l'administration bruxelloise n'a pas toujours fait preuve.

Chargées de formuler les règles et les intentions, les diverses autorités compétentes doivent aussi donner le bon exemple. Leur patrimoine immobilier fait d'elles un important acteur de l'aménagement spatial. Dans cette perspective, en 2009, un maître d'ouvrage pour la Région bruxelloise est chargé d'accompagner les commanditaires (publics et autres) dans le développement et le suivi de leurs projets²¹. On note à cet égard que le gouvernement bruxellois et son homologue flamand occupent des bâtiments historiques réaffectés²². Un exemple de gestion durable du patrimoine architectural? Ou des acteurs échaudés par l'architecture moderne? Pour leurs administrations, les autorités régionales sont moins sélectives. L'auto-



Fig. 19
Aménagements de la place
Flagey par Latz & Partner
(M. Vanhulst, 2012 © MRBC).



Fig. 20

Projet du quartier général de l'OTAN, Evere, Groupe Structures, 1966 (*La Technique des Travaux*, 1968, nr 5, p. 155).

rité flamande, par exemple, loue des dizaines de milliers de mètres carrés de bureaux anonymes dans le quartier Nord. Les institutions européennes de Bruxelles se comportent de la même manière. Malgré leur poids et leur nombre, elles n'orientent pas le marché immobilier. Il pourrait pourtant en être autrement. L'étude *A Vision for Brussels* (2007) du *Berlage Instituut* néerlandais, par exemple, propose un modèle décentralisé, dans lequel les institutions européennes constitueront des pôles directeurs et structurants pour la future croissance de l'agglomération bruxelloise²³. L'étude dénonce la concentration eurocratique au quartier Léopold. Elle plaide aussi pour que l'architecture serve à donner un ancrage visuel et spatial à une entité politique difficile à appréhender.

Si la présence européenne à Bruxelles suscite de vifs débats, si le bâtiment du Parlement Européen n'est guère apprécié du public (CBR, Bontinck et al., 1985-1992), le site de l'OTAN, à Evere, ne rencontre quant à lui, aucune réaction. Malheureusement, le concours pour la construc-

tion du nouveau siège (Assar/SOM, 2005-...) appelé à remplacer les locaux «temporaires» (Groupe Structures, 1966) n'est pas mis à profit pour lancer le débat sur les relations entre l'institution (4.000 personnes!) et la ville. L'OTAN restera un corps étranger menant une existence anonyme à la périphérie de la ville (fig. 20). Dernier grand acteur public, la compagnie ferroviaire nationale SNCB exerce sur le développement territorial de la capitale un impact que l'on ne peut sous-estimer. Certains de ses sites désaffectés forment les dernières réserves foncières de la Région. Quant aux gares de la capitale, elles représentent des emplacements très convoités sur le marché des bureaux. Les plans extrêmement ambitieux de la SNCB pour la gare du Midi (à l'intention de laquelle l'architecte français Jean Nouvel a encore récemment dessiné un bâtiment mégalomane en forme de V) et l'incapacité des autorités locales à lutter contre une spéculation destructrice dans le quartier font craindre que la débâcle du quartier Nord d'il y a 40 ans n'ait pas servi de leçon.

L'HEURE DE L'ARCHITECTURE ?

Parallèlement au cadre de planification relativement technique que nous avons esquissé, la Région a aussi mis au point des instruments concrets pour appuyer la rénovation urbaine à un niveau plus local. C'est surtout à cet échelon que les résultats de vingt ans de politique régionale se manifestent. Qui ne connaît les contrats de quartier, une approche intégrée d'un quartier spécifique sur le court terme, associant architecture et espace public pour amorcer une dynamique économique et sociale?²⁴ à cet égard, une des premières réalisations est le hall des sports du Rempart des Moines (Pierre Blondel, 1994). Il est aussi intéressant de noter que ces initiatives ne font pas toujours appel aux valeurs sûres: elles donnent leur chance aux jeunes bureaux d'architectes. En 2005 par exemple, le jeune collectif Matador a conçu deux remarquables immeubles d'angle pour la rue Dupont (Schaerbeek), dans le cadre d'une stratégie visant à endiguer l'abandon programmé de l'îlot de maisons concerné. Le parc *Reine-Verte* est inauguré dans la même commune en 2007. Dessiné par Philippe Serck et Erik

Dhondt, l'enchaînement de pièces extérieures compense l'important dénivelé entre la rue des Palais et la rue Verte. Quant au Skatepark Ursulines (L'Escaut, 2006) (fig. 21), il illustre comment l'appropriation informelle conditionne pour une large part le succès des places et parcs publics. Cet endroit oublié, au-dessus de la sortie du tunnel Nord-Midi, a toujours été un lieu de rencontre pour les jeunes de la capitale. À Saint-Gilles, le même souci de répondre aux besoins de groupes spécifiques préside à l'ouverture de Métal (Agwa, 2009), un garage transformé où les enfants peuvent faire leurs devoirs ou du sport après l'école, tandis que la Maison des Femmes (Zed & Gigogne, 2010) de Schaerbeek s'adresse aux associations féminines. Enfin, dans le cadre du contrat de quartier «Tanneurs», le Palais du Vin (XIX^e) devient un centre d'entreprises favorisant l'emploi des moins qualifiés.

La production architecturale récente se distingue également par un grand nombre d'institutions culturelles. On peut y voir un effet secondaire de Bruxelles 2000, Capitale européenne de la culture, mais le phénomène s'explique aussi par la volonté des Régions de se profiler dans la capitale. Le *Koninklijke Vlaamse Schouwburg* se voit doté d'une salle supplémentaire (A2RC, 2006), et le *Beursschouwburg* connaît un *make-over* controversé (B-Architecten, 2002). La Communauté française investit massivement dans le nouveau bâtiment du Théâtre National sur le boulevard Adolphe Max (L'Escaut/Architectes Associés/Atelier Gigogne, 1999-2004), tandis que la Région de Bruxelles-Capitale s'offre un centre artistique dans l'ancienne brasserie Wiel's (Art & Build, 2007; projet initial Adrien Blomme, 1930). La jeunesse se retrouve au théâtre Bronks (Martine de Maeseneer, 2009).

Autre thème récent dans le débat architectural: la durabilité. Un premier inventaire des projets représentatifs est dressé en 2009 sous l'impulsion de Bruxelles Environnement²⁵. Parallèlement aux inévitables maisons passives, on s'aperçoit que le contexte spéculatif du marché des



Fig. 21

Skatepark Ursulines, Bruxelles
(© L'Escaut Olivier Bastin).

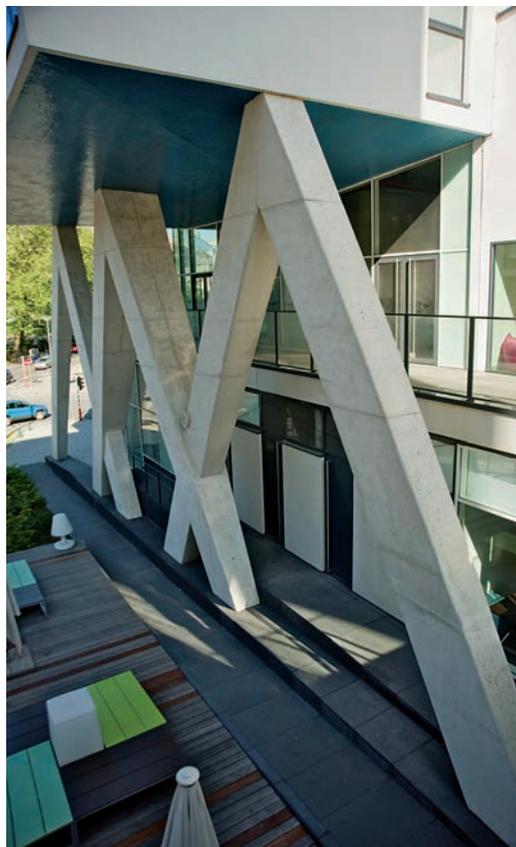


Fig. 22

Léopold Village, rue Belliard.
Bruxelles, arch. Pierre
Blondel, Laurent Ney, 2010
(A. de Ville de Goyet ©MRBC).

bureaux n'interdit pas les initiatives notables. À Schaerbeek par exemple, les Architectes Associés construisent en 2009 Aeropolis II, le plus grand bâtiment passif de Belgique pour l'époque. Des immeubles de bureaux des années 1950 et 1960 ont été adaptés avec succès aux normes modernes de performance énergétique et de confort. Le meilleur exemple en est la rénovation du bâtiment Télex de Léon Stynen par Crepain Binst Architecten (2010). Ce serait cependant une erreur que de réduire l'aspect durabilité de l'architecture à un répertoire de caractéristiques techniques. La façon dont le bâtiment renforce le tissu urbain par l'interaction de ses fonctions, de son échelle et de ses programmes est sans doute encore plus importante. Le complexe Royale-Brialmont de Saint-Josse (Architectes Associés, 2005) par exemple intègre efficacement les logements, les bureaux et les espaces commerciaux dans un ensemble architectural unique. À Molenbeek-Saint-Jean, le projet Sainte-Marie (Orts & Ballériaux, 2010) combine sur une parcelle de coin des logements sociaux et des bureaux. Le résultat donne une nouvelle allure à la place voisine. Une ancienne brasserie de la même commune a aussi été transformée en appartements-ateliers (L'Escaut & Atelier Gigogne, 2010). La forme remarquable de cet héritage industriel caché et le nouveau passage semi-public entre les deux rues adjacentes apportent une bouffée d'oxygène au quartier. À une autre échelle, on trouve le complexe mixte hôtel-appartements Léopold Village (Pierre Blondel, Laurent Ney, 2010), qui contraste vivement avec le caractère monofonctionnel du quartier européen (fig. 22).

CONCLUSION : LES SIGNES D'UN CHANGEMENT DE CAP ?

En vingt ans d'existence, la Région de Bruxelles-Capitale a investi énormément d'énergie dans les plans et la vision de la future utilisation de l'espace à Bruxelles. Le résultat net est pourtant maigre. Sans doute est-ce un problème de qualité plus que de quantité: il y a trop d'autorités, trop

de visions, donc trop de plans, qui ne voient presque jamais le jour avec cohérence. Ajoutons qu'aux yeux de bien des décideurs, la capitale reste l'enjeu symbolique des divisions idéologiques ou communautaires. Le moment n'est-il pas venu de prendre Bruxelles au sérieux? De comprendre qu'en ce début de XXI^e siècle, la ville est devenue le centre d'une région métropolitaine multiculturelle qui va bien au-delà des 19 communes? Ceux qui nient les effets de cette dynamique sur le développement économique, l'aménagement du territoire ou les flux de la mobilité se voilent la face. L'exposition *Bruxelles 2040*, organisée en 2012 à BOZAR, montre cependant les signes d'un changement de cap: en préparation au Plan régional de développement durable, trois bureaux d'architectes esquissent un scénario de développement à long terme pour l'agglomération bruxelloise²⁶. Fait nouveau: le domaine de l'étude prend pour frontières les terminus du futur Réseau Express Régional. D'autres changements d'orientation inaugurent une nouvelle priorité pour la configuration topographique (eau, relief, paysage) ou donnent à des infrastructures de ligne existantes et futures (réseau GEN, Canal) le rôle d'épine dorsale d'un développement plus décentralisé de l'agglomération. Toutes les parties semblent convaincues que les interventions architecturales peuvent apporter des remèdes dans un contexte de polarisation sociale croissante. Devant cette confiance en soi retrouvée et un sentiment partagé d'urgence et de nécessité, les scénaristes de *Bruxelles 2040* semblent reprendre le fil du modernisme sans le côté moralisateur des années 1920 ni le pragmatisme dogmatique de l'après-guerre. Peut-être allons-nous voir naître enfin un climat qui permettra d'étudier sereinement le potentiel d'avenir du patrimoine d'après-guerre? Un climat où l'architecture contemporaine pourra contribuer à façonner l'identité collective du Bruxelles de demain?

NOTES

* LAERMANS R., "Downtown Brussels: A portrait", in: DE MEYER, D & VERSLUYS K., (eds.), *The urban condition. Space, community and self in the contemporary metropolis*, 010 Publishers, Rotterdam, 1999, p. 303. Traduction libre: "La modernisation devient une situation permanente à Bruxelles: une répétition sans fin de démolitions, de fièvre constructive, de craquements sourds et de flots de béton. Une répétition sans fin de déclin urbain d'un côté et de rénovation de l'autre: la ville est continuellement mourante mais toujours à un endroit différent, de telle façon qu'elle est aussi continuellement réappropriée, rénovée et restaurée. En bref, Bruxelles est un verbe.»

1. Sur le plan Alpha, voir Groupe Alpha, *Bruxelles - Brussel - Brüssel* (Bruxelles, 1958) et BURE, V., «Dochtersteden rond Brussel», *Wonen*, 10/1957, p. 161-164. Pour la liste des plans bruxellois de l'après-guerre, voir LAGROU, E., «L'Europe à Bruxelles en 1958. Début d'une période agitée en matière d'urbanisme», in DUMONT, P., (éd.), *Bruxelles, 175 ans d'une capitale*, Mardaga, Liège, 2005, p. 29-58. Pour une bonne mise en contexte, voir RYCKEWAERT, M., *Building the Economic Backbone of the Belgian Welfare State. Infrastructure, Planning and Architecture 1945-1973*, Rotterdam, 010, 2010, p. 176-213.

2. Sur la loi De Taeye, voir THEUNIS, K., «De Wet De Taeye. De individuele woning als bouwsteen van de welvaartstaat», in AERMAETE, T., VAN HERCK, K., (éd.), *Wonen in Welvaart*, De Singel/Centrum Vlaamse Architectuur Archieven, Antwerpen, 2006, p. 67-77.

3. Sur la loi Brunfaut, voir DE MEULDER, B., et al., *Huiszoeking. Een kijkboek sociale woningbouw*, Brussel, 1996, p. 46-48.

4. Sur «Ieder zijn Huis», voir VERDONCK, A., et al., «Constructief vernuft en sociale fijnzinnigheid in een kleurrijk ontwerp», in DUMONT, P., (éd.), *L'architecture depuis la Seconde Guerre mondiale*, Bruxelles, 2008, p. 25-157.

5. Sur Cuisinier, voir CROP,

P.-A., *Residentiële hoogbouw in Brussel van architect Jacques Cuisinier. Een onderzoek naar drie 'landmarks' in zijn oeuvre*, thèse non publiée de licence en sciences des arts, VUB, 2007.

6. Sur la loi de Lutte contre les taudis de 1953, voir HEYNS, M., « De krotwoning als 'sociaal probleem nr. 1' », in AERMAETE, T., VAN HERCK, K., (éd.), *Wonen in Welvaart*, De Singel/Centrum Vlaamse Architectuur Archieven, Antwerpen, 2006, p. 147-165.

7. Voir « Brussel in zijn vernieuwingstijd », *Wonen*, 12/1963.

8. La tour faisait partie d'un plan plus vaste comportant 500 logements, une crèche, une école et des magasins. Seuls deux immeubles de logements ont été construits. Sur le bâtiment de Brunfaut, aussi appelé 'tour du diable', voir HUBERTY, C., *Le Logement Molenbeekois, Une histoire de société*, Le Logement Molenbeekois, Bruxelles, 2000, p. 41.

9. BILLEN, C., DUVOSQUEL, J.-M. (ed.), *Bruxelles*, Fonds Mercator, Antwerpen, 2000, p. 130.

10. Sur l'ARAU, voir le numéro thématique de *Wonen/TABK*, n°s15-16, 1975; *Quinze années d'action urbaine, ou Bruxelles vu par ses habitants*, Bruxelles, 1984; SCHOONBROODT, R., *Vouloir et dire la ville. Quarante années de participation citoyenne à Bruxelles*, AAM, Bruxelles, 2007.

11. Sur le projet pilote pour les Marolles, voir UYTENHOVE, P., *Stadland België*, A&S Books, Gent, 2011, p. 261-286.

12. BEKAERT, G., STRAUVEN, F., *La Construction en Belgique*, Confédération nationale de la construction, Bruxelles, 1970.

13. Ce revirement de la culture architecturale apparaît dans des périodiques comme *A+*. Voir par exemple n°56/57 (1979) : « Réutilisation du milieu bâti »; n°85 (1984) : « Behoud van het Brussels patrimonium »; n°94/95 (1987) : « Interventies in historische landschappen en gebouwen ».

14. Voir « De Wolstraat of de bedreiging van een elysisch woonkader », *A+*, n°19, 1975, p. 15-19.

15. Sur la saga du musée des Beaux-Arts, voir LAGAE, J.,

« The Invisible Museum of Modern Art: The Peak of Modesty? », *Vacant City*, Bruxelles, 2000, p. 100-106; DEMEY, T., *Bruxelles, Chronique d'une capitale en chantier*, Il, Legrain, Bruxelles, 1991, p. 292-313. Voir aussi *A+* n°88 (1985) pour les reportages et la polémique.

16. Pour une analyse critique, voir MATTU, R., « Stedenbouw, architectuur, investering », *A+*, 109, p. 28-39.

17. Sur le cadre de planification de la Région de Bruxelles-Capitale, voir PÉRILLEUX, B., « La Planification et l'aménagement du territoire à Bruxelles, bilan et perspectives », *Bruxelles [dans] 20 ans*, Bruxelles, 2009, p. 133-162.

18. Les quatorze zones-leviers sont Érasme, Forest, Canal, Toison d'Or, Tour & Taxis, Heysel, RTBF-VRT, Josaphat, Delta, quartier européen, quartier Midi, gare de l'Ouest, Schaarbeek-Formation et Botanique (ex Cité Administrative de l'État).

19. La tour est aujourd'hui rénovée et transformée en bureaux. La partie basse (« Arcades ») sert de quartier général à la police fédérale. Le sort de la zone du côté du Treurenberg n'est pas encore clair. Pour l'état de la situation, voir le site internet de BRAL (Brusselse Raad voor het Leefmilieu) : <http://bralvzw.be>

20. Agence de développement territorial : www.adt-ato.be

21. Maître d'ouvrage Bruxelles : www.bmabru.be

22. Le cabinet du Ministre-Président flamand se trouve place des Martyrs et celui de son homologue bruxellois rue Ducale. Le parlement flamand occupe l'ancien *Hôtel des Postes et de la Marine* (Joseph Benoit, 1905), adapté à sa nouvelle fonction au milieu des années 90 par Willy Verstraete. Le parlement bruxellois se réunit dans l'ancien *Hôtel de Limminghe*, qui abritait depuis plus d'un siècle le gouvernement provincial du Brabant. L'édifice a été transformé par A2RC entre 1995 et 1997.

23. Des bâtiments et places qui donnent à l'Europe unie ses différentes dimensions sont présentés en neuf endroits stratégiques de la capitale : une université européenne, une

bibliothèque européenne, un nœud de transport à l'échelle européenne, de vastes projets de logements, etc. Implanté de façon plus ou moins symétrique par rapport au Canal, cet axe social et spatial peut même devenir l'épine dorsale d'une nouvelle configuration urbanistique. Voir *Brussels - A Manifesto. Towards the Capital of Europe*, Rotterdam, NAI Publishers, 2007.

24. Pour une situation et une première évaluation des contrats de quartier, voir COHEN, M., PLISSART, M.-F., *Architecture in Neighbourhood Contracts*. Bruxelles, 2007. Voir aussi CRAHAY, P., « La politique de revitalisation des quartiers : à la croisée de l'action urbanistique et sociale », *Bruxelles (dans) 20 ans*, p. 213-241. Voir aussi le site internet Développement des quartiers de la Région de Bruxelles-Capitale : <http://www.wijken.irisnet.be/>

25. Inventaire publié sous le titre de *Vert Bruxelles. Architectures à suivre...* Éditions Racine, Bruxelles, 2009.

26. Voici la composition des trois équipes : 51N4E, l'AUC et Bureau Bas Smets; groupe Studio 012 (Bernardo Secchi Paola Viganò), IDEA Consult et Karbon; KCAP Architects & Planners. Les propositions ont été regroupées par la Région de Bruxelles-Capitale dans une publication de circonstance, *Bruxelles 2040*, 2012. Pour une analyse, voir T' JONCK, P., « Quelle métropole en 2040? », *A+*, n°235, 04/05 2012, p. 44-50.

BIBLIOGRAPHIE

3000 *Foyers Bruxellois*, La Fonderie, Bruxelles, 1997.
50 jaar architectuur Brussel, Centre d'Étude, de Recherche et d'Action en Architecture (CERAA), Bruxelles, 1989.
Straten en Stenen. Brussel: stadsgroei 1780-1980, Catalogue de l'exposition du même nom, Générale de Banque/Sint-Lukasarchief, 1982.
Un siècle d'architecture et d'urbanisme 1900-2000, Mardaga, Liège, 2000.
Bruxelles [dans] 20 ans, Agence de développement territorial, Bruxelles, 2009.

Bruxelles, 175 ans d'une capitale, Mardaga, Liège, 2005.

AVERMAETE, T. & VAN HERCK, K. (éd.), *Wonen in Welvaart*, Antwerpen, 2006
 BEKAERT G., STRAUVEN F., *La Construction en Belgique 1945-1970*, Confédération nationale de la Construction, Bruxelles, 1970.

BERCKMANS, C., BERNARD, P., *Bruxelles '50-'60*, Aparté, Bruxelles, 2007.

BILLEN, C., DUVOSQUEL, J.-M., *Bruxelles*, Fonds Mercator, Antwerpen, 2000.

CLAISSE, J., KNOPS, L. (éd.), *Bruxelles sur our Doorstep*, Brussels éditions, Bruxelles, 1995.

DASSONVILLE, C., COHEN M., (éd.), *Architectures, Wallonie-Bruxelles. Inventaires 2005-2010*, Communauté française Wallonie-Bruxelles, 2010.

DE BEULE, M., DESSOUROUX, C., (éd.), *Brussel, haar kantoren en bedienden*, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale/La Fonderie, Bruxelles, 2009.

DE MEULDER, B., VAN HERCK, K., *Vacant City. Brussels' Mont des Arts Reconsidered*, NAI Publishers, Rotterdam, 2000.

DEJEMEPPE, P., PÉRILLEUX, B. (éd.), *Bruxelles 2040*, Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, 2012.

DELIGNE, C., JAUMAIN, S., *L'Expo 58. Un tournant dans l'histoire de Bruxelles*, Le Cri, Bruxelles, 2009.

DEMEY, T., *Bruxelles, Capitale de l'Europe*, Badeaux, Bruxelles, 2008.

DEMEY, T., *Bruxelles, chronique d'une capitale en chantier*, CFC Éditions, Bruxelles, 1990.

DEMEY, T., *Des gratte-ciel dans Bruxelles. La tentation de la ville verticale*, Badeaux, Bruxelles, 2008.

DESSOUROUX, C. (éd.), *Espaces partagés, Espaces disputés*, Direction Études et planification de la Région Bruxelles-Capitale, Bruxelles, 2008.

DUMONT, P. (éd.), *L'architecture depuis la Seconde Guerre mondiale*, Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, 2008.

SCHOONBRODT, R., *Vouloir et dire la ville. Quarante années de participation citoyenne à Bruxelles*, AAM éditions, Bruxelles, 2007.

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basyn, Stéphane Demeter, Paula Dumont, Ode Goossens, Isabelle Leroy, Muriel Muret, Cecilia Paredes et Brigitte Vander Bruggen avec la collaboration de Pascale Ingelaere et Anne-Sophie Walazyc pour le cabinet de Charles Picqué, Ministre-Président chargé des Monuments et Sites.

SECRÉTARIAT

Cindy De Brandt et Linda Evens

COORDINATION DE PRODUCTION

Koen de Visscher

RÉDACTION

Françoise Aubry, Claire Billen, Paulo Charruadas, Odile De Bruyn, Quentin Demeure, Stéphane Demeter, Michel de Waha, Daniel Geerinck, Eric Hennaut, Catherine Leclercq, Christophe Loir, Marc Meganck, Benoit Mihail, Philippe Sosnowska, Sven Sterken, Christophe Vachaud, Linda Van Santvoort, Patrick Viaene,

TRADUCTION

Gitracom

RELECTURE

Elisabeth Cluzel, Michèle Herla et le comité de rédaction.

GRAPHISME

supersimple.be

IMPRESSION

Dereume Printing

REMERCIEMENTS

Philippe Charlier, Julie Coppens, Alice Gerard et Alfred de Ville de Goyet (Centre de Documentation de l'Aménagement du Territoire et du Logement), Marcel Vanhulst (Direction Communication Externe).

ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, Directeur général de l'Administration de l'Aménagement du Territoire et du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale - Direction des Monuments et Sites, CCN - rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction des Monuments et des Sites de la Région de Bruxelles-Capitale.

IMAGE DE COUVERTURE

Vue nocturne sur Bruxelles à partir de l'avenue Louise (M. Vanhulst, 2012 © MRBC)

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACPASB - Archives du Centre Public d'Aide Sociale de Bruxelles
AAM - Archives d'Architecture Moderne
AGR - Archives générales du Royaume
ARB - Académie royale de Belgique
AVB - Archives de la Ville de Bruxelles
DMS - Direction des Monuments et Sites
KBR - Bibliothèque royale de Belgique
KIK-IRPA - Institut royal du Patrimoine Artistique (Bruxelles)
MRAH - Musées royaux d'Art et d'Histoire (Bruxelles)
MRBC - Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale - Centre de Documentation de l'Administration du Territoire et du Logement
MVB - Musée de la Ville de Bruxelles - Maison du Roi
SIWE - Steunpunt industrieel en wetenschappelijk erfgoed
SRAB - Société royale d'Archéologie de Bruxelles
VIOE - Vlaams Instituut voor het Onroerend Erfgoed

ISSN

2034-578X

Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands onder de titel « Erfgoed Brussel ».